



ORGANE PERIODIQUE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

REDACTION  
59 rue Gabrielle, Bruxelles 18  
TEL. 45 61 32

ADMINISTRATION ET PUBLICITE  
38 avenue Em. Bossaert, Bruxelles 8 - TEL. 25 04 76  
C.C.P. 21 33 93 " LE CHASSEUR ARDENNAIS " Bruxelles 8

Abonnement de sympathie:  
20F les quatre numéros

## LE 3<sup>e</sup> CH. A. MONTE LA GARDE AU PALAIS ROYAL



Du 30 novembre au 15 décembre, une compagnie du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais a assuré les gardes au Palais Royal de Bruxelles et au Château de Laeken. Ces photographies ont été prises lors de la première relève de garde.

Photos : Nestor Delfraene  
(Anvers-Presse).





Nul ne pouvait mieux exprimer le désarroi de notre temps que ne l'a fait récemment François Mauriac, et la phrase suivante peut fort bien s'adapter à notre situation nationale: «L'angoisse que je ressens, qui tient... à un malaise sourd, à ce quelque chose de pourri, pressenti non seulement dans le royaume de Danemark, mais partout où il y a des hommes, et cela frappe surtout chez les hommes organisés en partis, en syndicats, et même, hélas ! en églises».

#### CONTENTIEUX

Le petit jeu — connu de longue date — a repris sous le présent gouvernement à propos de ce qu'on dénomme d'un terme peu heureux «le contentieux des associations patriotiques». D'abord, ces dernières ont été totalement ignorées dans la déclaration gouvernementale; puis, on a fait connaître l'intention de régler une fois pour toutes ces problèmes et de rappeler à la vie le groupe de travail ad hoc. Quelques mois ont ainsi été gagnés, car il fallait procéder à un inventaire détaillé. Enfin, en novembre, le groupe de travail intermittent a été réinstallé et, suivant une autre tactique bien au point, on va s'efforcer d'enfermer les représentants des associations patriotiques dans une multitude de commissions, sous-groupes, etc... de telle sorte qu'il y a gros à parier que le gouvernement aura sombré bien avant qu'on puisse conclure. Et l'on recommencera avec le suivant.

Le temps et la place nous manquent pour rappeler diverses expériences et de multiples exemples. Typique, le cas du projet 485 qui doit principalement réviser les pensions des veuves et invalides et mettre fin aux retenues pour demandes tardives. Annoncé de nombreux mois plus tôt, il fut déposé, sous la date du 27 novembre 1967 par le précédent gouvernement, puis frappé de caducité par la dissolution. Le nouveau gouvernement a déposé, le 21 juillet 1968, un projet de loi demandant qu'il soit dérogé aux effets de la dissolution. Les vacances sont venues, et il a fallu attendre le mois de novembre pour que le projet soit voté, soit simplement l'annulation de la caducité. Quand au projet de loi proprement dit, il aura enfin été adopté quand ce bulletin paraîtra, ce qui signifie que les veuves et invalides, notamment de 1914-1918, ne pourront bénéficier qu'en 1969 de mesures prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 1967. Combien ont disparu depuis ?

Pour le reste, il serait indispensable d'obtenir d'urgence le règlement des litiges les plus importants dont nous parlons plus loin et surtout de ne pas se laisser endormir par la perspective du règlement total — tout ou rien — qui n'arrivera jamais.

Il nous paraît essentiel aussi d'éviter des mesures de catégorisation qui risquent de dresser les associations les unes contre les autres; et surtout, de permettre que la notion de victime prenne le pas sur celle d'agent patriotique actif. Il nous paraît par exemple peu opportun, en dehors de ce qui leur revient du fait des situations particulières qu'ils ont subies, d'accorder des avantages aux prisonniers qui seraient refusés en même temps aux combattants, résistants, agents de renseignements et d'action et même blessés hospitalisés. D'autant qu'avant de devenir prisonnier, on a normalement dû être combattant. Voici trois exemples, sommairement exposés, d'inégalités malencontreuses :

— Pour la rente du combattant, pourquoi limiter le droit aux hospitalisations pour blessures et maladies contractées du 10 au 23 mai 1940 et ne pas étendre ce droit à toute la guerre ? Pourquoi ne pas tenir compte des congés de convalescence, considérés par ailleurs comme service actif ? Il n'est pas normal qu'un blessé hospitalisé soit moins bien traité qu'un prisonnier, ni qu'un PG rapatrié pour raisons de santé ne bénéficie plus de la rente pendant son hospitalisation et sa convalescence.

— Nous avons exposé longuement, à plusieurs reprises, les problèmes importants en suspens en matière de valorisation des services de guerre pour les agents de l'Etat, des provinces, communes, parastataux, etc... Il y a surtout le fait que la date d'entrée ultime pour les invalides reste fixée au 27 mai 1949 pour le 27 juillet 1955 à certaines catégories; que les SRA, RA et combattants autres que de Grande-Bretagne sont exclus de ces réparations, sans compter l'impossibilité de fait pour beaucoup de prouver qu'ils n'ont pu entrer au service de l'Etat avant le 27-7-1955.

— Pension anticipée : La législation actuelle est très large en matière de bénéficiaires puisqu'elle inclut notamment les invalides civils et les déportés. Pourquoi déposer une proposition de loi supprimant tous abattements pour les non-invalides ou les invalides à moins de 40 p.c., uniquement pour les PG, PP, déportés et réfractaires, et le refuser aux mobilisés 1939-1940, aux combattants de 1940, de Grande-Bretagne, etc., aux résistants et aux agents de renseignements ? Nous souhaitons certes que PG et PP obtiennent satisfaction, car ils l'ont bien méritée, mais que les autres soient traités avec les mêmes égards.

#### NON

Il fallait s'y attendre : on a entamé en Flandre, et l'on verra s'y développer, une vaste campagne pour l'amnistie des inciviques de la dernière guerre. Bien entendu, à la base de l'opération se trouve la Volksunie qui peut se... glorifier du fait que la majeure partie de ses parlementaires ont été emprisonnés à la libération. On a pu lire aussi, dernièrement, dans un bulletin d'ex-kollabos, un éloge dithyrambique d'un sénateur V.U. dont on vantait qu'il avait été un incivique ce qui ne l'a d'ailleurs pas empêché de devenir et d'être toujours administrateur d'une grande banque et du Conseil économique flamand.

Un député de la V.U. a attrapé, l'autre jour, une volée de bois... noir pour avoir traité des gendarmes de «S.S. bleus» : le journal des ex-S.S.-Vlaanderen, qui est publié impunément, lui a vivement reproché de porter atteinte à l'honneur des S.S. en les assimilant à des gendarmes !

On l'a dit et répété : nul n'est hostile à certaines mesures de clémence individuelle; mais l'amnistie générale et inconditionnelle constituerait le coup d'éponge qui efface tout, qui rétablit tout. Si on la réclame, ce n'est pas en faveur de la quinzaine d'inciviques se trouvant encore en prison, mais parce qu'elle permettrait le retour au pays, librement, d'importants personnages réfugiés en Amérique du Sud, en Espagne et ailleurs, et qui recouvreraient du même coup leur nationalité, leurs droits civils et politiques, leurs biens, etc... en attendant qu'on exige, pour eux, des réparations !

Il est particulièrement indécent de voir que des pétitions pour l'amnistie sont lancées par des étudiants qui, durant la dernière guerre, n'étaient pas encore nés, et qu'on leur permette de se livrer à des manifestations odieuses comme celles qui se sont déroulées à Anvers le 27 octobre dernier.

#### PAN !

Reproduisant un passage de notre dernier éditorial, un hebdomadaire satirique avait cru pouvoir ironiser à propos de l'attitude de... résistant du général Chardome (sic), «le plus prestigieux des Chasseurs Ardennais» (resic). J'ai cru nécessaire de lui faire parvenir la mise au point suivante :

« Décidément, votre «Général Baron Boum», militaire démodé, avait, le 10 mai 1940, les yeux tournés déjà vers » Barbotan-les-Thermes, et non pas vers notre frontière Est; sans cela, il aurait su que l'ex-général CHARDOME, qui fut très peu de temps aux Chasseurs Ardennais à l'époque de la création de leurs régiments, les avait quittés par » mesure d'ordre plusieurs années avant la guerre.

» Lorsque, dans les camps de prisonniers en Allemagne, CHARDOME choisit la voie qui devait le conduire en » Cour Militaire, ce sont les Chasseurs Ardennais, les tout premiers, rangés derrière le commandant de leur première » division en mai 1940, le général DESCAMPS, qui rompirent tout contact avec lui et le mirent au ban de la » communauté. CHARDOME, donc, n'était ni prestigieux, ni Chasseur Ardennais. »

Albert HUBERT,  
Président national.

# ONZE NOVEMBRE 1968

## Extraits du discours du Roi

« ... Nous sommes ici pour rendre hommage à tous ceux qui, par leur effort et leur sacrifice, ont » permis à la Belgique de survivre et de sauvegarder les valeurs qui sont sa raison d'exister ».

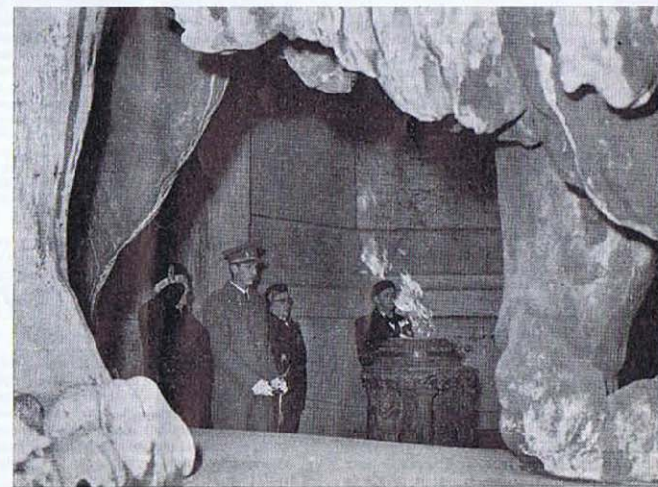
★

« Au nom de la nation, je salue avec respect la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour cette » cause. J'y associe, dans une même gratitude, ceux qui ont été mutilés ou blessés, ceux qui ont » perdu au combat un être qu'ils aimaient... ».

★

« ... Tout au long des siècles et à travers maintes épreuves, les Belges ont réalisé ensemble des » œuvres dont ils peuvent être fiers. C'est parce qu'ils n'ont jamais perdu le courage, la volonté » de vivre, l'espérance... »

Photos : Nestor DEFRAENE (Anvers-Press)





Semois et membre de la section de Bertrix, est décédé inopinément le 12 novembre. Nos vives condoléances à sa famille. Le président Kleis et le drapeau de la section étaient présents aux funérailles.

\*\*\*

La section continue sa progression et ses activités. Le 22 septembre, elle s'est associée aux autres groupements patriotiques pour fêter la centenaire locale Mlle GASPARD. Le 11 novembre, les Chasseurs Ardennais formaient le groupe le plus imposant au banquet de l'Armistice.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer que le 10 mai 1969 sera une grande journée Ch. A. : tous les membres de la section et les membres de leur famille seront invités à assister à un souper suivi de bal, dont le profit ira au service social de la caisse régionale.

\*\*\*

Rappelons que c'est la ville de Bertrix qui a offert cette année les sapins ornant la Grand-place de Bruxelles durant les fêtes de fin d'année.

## BRABANT

Le 5 décembre, est décédée dans sa 92<sup>e</sup> année, Mme Vve Victor LEONARD, belle-mère du président de la section, membre de notre conseil d'administration, M. Gilbert FRANÇOIS. A notre ami et à son épouse, ainsi qu'à toute leur famille, nous adressons l'expression de notre plus vive sympathie.

\*\*\*

Au moment où paraîtra ce numéro, la section aura tenu, le 15 décembre, son assemblée générale suivie d'un grand banquet orchestré par le propriétaire de « Gascogne », notre camarade Huberty.

## HOUFFALIZE

### COTISATIONS

Quand paraîtra ce numéro du bulletin, une bonne partie de nos membres sera en règle de cotisation pour le nouvel exercice. Certains, cependant, ne l'auront pas encore versée ou n'auront pas honoré à sa première présentation la quittance postale qui leur aura été présentée. Nous supposons qu'il ne s'agit que d'un oubli qu'ils auront à cœur de réparer sans tarder.

D'aucuns, peut-être, lassés ou découragés, hésiteront encore à prendre une décision ou, sans trop savoir pourquoi, auront jugé bon de quitter les rangs de la Fraternelle. Qu'il nous soit permis de demander à ceux-là de se souvenir de cet esprit de franche camaraderie qui nous unissait tous durant la mobilisation et pendant les heures tragiques qui lui ont succédé. Qu'ils se rappellent avec quelle fierté ils portaient leur fringant béret vert ! La solidarité qui régnait alors entre nous a établi des liens indissolubles.

Cette union, nous ne devons pas seulement la garder, mais la resserrer toujours davantage au sein de la Fraternelle.

### SEANCE DRAMATIQUE

Comme nous l'annoncions dans notre dernière circulaire, la troupe « Royal Sillon » de Mormont nous a donné une soirée de gala le 17 novembre à Rettigny (Cherain). Nous tenons à féliciter chaleureusement et à remercier de tout cœur les acteurs pour leur brillante interprétation de la pièce « As Verts Volets » de H. Hurard. Les anciens qui ont assisté à cette séance sont rentrés chez eux enchantés. Nous regrettons toutefois qu'ils n'aient pas été plus nombreux.

### DECES

Le 12 octobre dernier, la section perdait encore un de ses membres les plus fidèles, le camarade Marcel PHILIPPART, de Houffalize. Une délégation d'anciens avec drapeau a tenu à lui rendre un ultime hommage en assistant à ses funérailles. A son épouse, à ses enfants, à toute sa famille éplorée, nous réitérons nos plus vives condoléances.

D'autre part, nous avons appris le décès de M. Léon CORNET, de On-Jemelle, beau-père de notre vice-président Fernand PHILIPPART. Que toute sa famille trouve ici le témoignage de notre profonde sympathie à l'occasion de la peine qu'elle en a ressentie.

## ETALLE

### DECES

Le 27 août 1968 furent célébrées les funérailles d'un membre de la section régionale d'Etalle, Paulin THIRY de Marbehan.

Une délégation Ch. Ard., avec drapeau de la section, assistait à ces funérailles.

Une couronne cravatée aux couleurs nationales avec l'inscription : « Les Chasseurs Ardennais » fut déposée sur le cercueil.

La délégation était conduite par le vice-président national, l'inspecteur R. Lepage, et son président M. G. Eppe.

Les anciens combattants et les Chass. Ard. furent agréablement surpris de la présence de la Fraternelle et marquèrent leur sympathie.

Au cimetière, devant la tombe du regretté défunt, le vice-président national M. R. Lepage, a adressé, dans un discours improvisé dont il a le secret, l'ultime hommage de tous ses frères d'armes, rappelant sa noble fidélité à la Fraternelle Chass. Ard.

Puis, avec délicatesse et émotion, il présenta à la famille éplorée du regretté défunt, les consolations et les sincères condoléances des Chass. Ard.

Ce discours modèle a remué profondément l'assistance et a produit une grande impression.

## In memoriam L'Aumônier Lhermitte



La grande famille Ch. A. est en deuil d'un brave aumônier n'est plus ; le bon père Léon Lhermitte O.M.I. appelé Dieu en sa dernière résidence à Mandersfeld, le 6 juillet 1968.

Nos Ch. A. ont eu des aumôniers à la hauteur de leur dévouement et de leurs sacrifices.

Aumônier militaire au 1<sup>er</sup> Bataillon du 2<sup>e</sup> Rég. des Ch. A. Je le vois encore le jour de son arrivée au 1<sup>er</sup> Bon, pour prendre une succession difficile, au début de mars 1940, celle de l'aumônier militaire, Roger Lefèvre, démobilisé pour reprendre la direction de sa paroisse de Pin (Florenville).

On ne dira jamais assez les mérites de l'aumônier Ch. A. R. Lefèvre, devenu Monseigneur Lefèvre, président du Grand Séminaire de Namur et actuellement, Doyen du Chapitre à Namur.

Monsieur l'Aumônier Lhermitte a su rapidement gagner les cœurs et la confiance de nos Chasseurs.

Digne successeur de l'aumônier R. Lefèvre, il a, par sa bonté, soutenu le courage de nos Ch. A. ployant sous le poids des prestations imposées pendant la mobilisation.

Pendant la campagne des 18 jours, il a connu les horreurs de cette guerre sans merci ; il a mis un baume sur les blessures de nos braves, il a soutenu le courage exceptionnel de nos Chass. Ard.

Lorsque, après un coup dur, j'avais le privilège de le rencontrer, en particulier le 28 mai, je lui demandais s'il pensait à nous, pendant le combat, il nous répondait avec cette belle simplicité et un léger sourire dans les yeux : « Je pensais à vous tous, je priais pour vous et vous donnais à tous l'absolution ».

Honneur au bon Père Lhermitte, trop tôt rappelé à Dieu, qui a connu et compris nos braves Chass. Ard.

Le Président  
de la section rég. d'Etalle  
G. EPPE.

## NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

La section vient d'avoir à déplorer à nouveau le décès d'un de ses membres : M. René Louis, d'Ochamps, décédé à l'hôpital de Bavrière à Liège, le 9 novembre, après une longue maladie qui le tint alité une bonne partie de cette année.

M. Louis, qui était cultivateur, était âgé de 57 ans. Il fut longtemps président du club de Football d'Ochamps, au sein duquel il se dépensa beaucoup.

Ses funérailles, auxquelles assistaient de nombreux Chasseurs Ardennais de la région et le drapeau de la section de Neufchâteau-Librumont, réunirent une foule nombreuse. M. Joseph Duroy, président de la section locale des Anciens Combattants, fit l'éloge du défunt, rappelant notamment son service militaire au 10<sup>e</sup> Régiment de Ligne, sa mobilisation au 1<sup>er</sup> Ch. A. et tous les combats auxquels il prit part jusqu'à la Lys.

M. Louis était célibataire.

La section de Neufchâteau-Librumont véritablement éprouvée : quatre de ses membres sont morts au cours de l'année 1967, et celui-ci est aussi le quatrième de l'année 1968.

### CHANGEMENTS D'ADRESSES

Prière de noter ces trois nouvelles adresses :

- Administration des Pensions (Ministère des Finances), compétentes pour les pensions d'invalides, veuves, orphelins et ascendants, ainsi que pour toutes les rentes : 10 place Jean Jacobs (Porte Louise), Bruxelles 1 (Tél. 11.59.00).
- Caisse nationale des Pensions de Guerre, chargée du paiement de toutes les pensions et rentes : 26-28 boulevard de Berlaumont, Bruxelles 1 (Tél. 18.44.90).
- Toutes les commissions de pensions, et notamment CPR et CAPR : 172, rue Royale, Bruxelles 1 (Tél. 13.28.70).

### AMI CHASSEUR ARDENNAIS

As-tu payé ta cotisation pour 1969 ? Si non, fais-le sans tarder auprès du trésorier de ta section.

Si oui, ton devoir à l'égard de tes camarades et de la fraternelle n'est pas terminé.

- Tu dois participer à toutes les activités de ton association.
- Tu dois porter fièrement ton insigne et ton béret vert.
- Tu dois nous apporter l'adhésion de nouveaux membres.

## AU 3 CH. A.

### Manifestations en 1969.

D'ores et déjà, nous pouvons donner les dates des principales manifestations organisées par le 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais en 1969 :

- 23 mai, Fêtes régimentaires ;
- du 26 au 29 juin, Marche du Souvenir ;
- 4 juillet, remise des hures aux recrues à Bomal ;
- 11 juillet, remise des hures aux recrues à Butgenbach.

### Garde aux Palais royaux.

Ainsi que l'illustrent les photographies ornant notre page de couverture, le 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais a été désigné pour assurer la garde des Palais royaux du 30 novembre au 15 décembre. Une brève cérémonie eut lieu, le 30 novembre, lors de la première relève de garde, en présence du lieutenant-colonel Derille et d'une délégation de la Fraternelle conduite par le président national, et où figuraient les drapeaux du Brabant et de Molenbeek.

Un programme de distractions très varié avait été mis sur pied, pour nos Chasseurs, par le Groupement des Lu-

xembourgeois de Bruxelles, et plus spécialement M. André Dauvin, qui est un ancien du 3 Ch. A. Une réception très chaleureuse fut organisée en leur honneur, le 10 décembre, à la Maison du Luxembourg où l'on notait la présence, outre de M. Dauvin, du lieutenant-général e.r. Leboutte, président d'honneur du Groupement, du lieutenant-colonel Derille, de M. Anselme, administrateur-délégué de la Maison, de délégués du Syndicat d'initiative de la ville de Bruxelles et de quelques anciens. Le chef de Corps du 3 Ch. A. remit la plaquette de la dernière Marche du Souvenir.

### Sous-officiers mis à la retraite

Le 27 septembre dernier, on a fêté au Quartier Ratz, à Vielsalm, quatre adjudants appelés à la retraite : il s'agit de Marcel Bosquelle, François Boite, Constant Dehalleux et Walter Verrecas.

Notre photographie montre les quatre pensionnés debout derrière le chef de Corps, le lieutenant-colonel Derille, et à droite, le commandant en second, le major Koeune, et à gauche, l'adjudant de Corps, le RSM Vandermeersch.

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).



## H. & R. WILLEMS

24, RUE DE PRESSEUX

LIBRAMONT

Téléphone (061) 225.66

GRAVURES DECORATIVES  
SUR SCHISTES — MARBRES — GRES — BOIS

PLAQUES SOUVENIR ET COMMEMORATIVES

REALISATEURS DE LA STELE « CHASSEURS  
ARDENNAIS » DU MONUMENT DE VINKT

La fête de ST-HUBERT fut célébrée le 9 novembre et non le 3 pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté (obligations de service et absence de notre peloton « Tradition » qui était à Bruxelles jusqu'au 6).

Le 9 à 10 heures prise d'armes. Au monument, le drapeau de la section porté par le 1<sup>er</sup> Sergent-Major TALBOT et encadré par l'Adjudant-Chef MOTTE et l'Adjudant-pensionné ROUXHET. Allocution du Chef de Corps :

« Mes amis Chasseurs Ardennais,

Il est de tradition que chaque année les chasseurs Ardennais fêtent dignement la SAINT-HUBERT, leur patron. Vous connaissez la légende d'HUBERT, battant les forêts d'Ardenne ; prêt à tuer sa proie, le cerf, et l'apparition d'une croix entre les cors, Issu des villages qui entourent nos grandes forêts, il n'est que juste que St-Hubert ait été choisi comme le patron des Bêrets Verts. Patron des Chasseurs, aussi des animaux, aimant la nature et la vie rude et rustique, il était aussi Ardennais.

Tout ce que la légende raconte à son sujet nous est rappelé dans une poésie merveilleuse, par notre maître célèbre : « Lorsqu'on dit-ferle ensemble, pivots aux sangliers, la biche étonné et tremble, dans l'ombre des halliers ». Je voudrais profiter de cette occasion pour évoquer avec vous les bilans d'une année qui déjà touche à sa fin.

Le trait marquant de cette année est que notre bataillon fut complet en effectif avec des incorporations et des démobilisations normales.

Souvenez-vous, le bilan est riche et plein de satisfaction et d'orgueil pour vous.

— Deux camps de Vogelsang.

— Deux challenges Fusiliers d'Assaut.

— Les nobles titres des challenges Albert et tout spécialement la grande victoire internationale du LECLERCQ.

— Une période à BUREN.

# LA FETE DE ST-HUBERT AU 1 CH. A.

Tout cela entrecoupé de camps plus réduits. Elsenborn pour nos mortiers, Lombardziede pour les Mi AA, Marche-les-Dames pour les Eclaireurs, les nombreuses prestations diverses, des exercices réussis, des serments bien exécutés, tout pour relever le prestige de notre Bêret Vert.

Les compétitions sportives, individuelles ou d'ensemble ont encore apporté un grain à la renommée des Chasseurs Ardennais.

Souvenez-vous de nos Festes Régimentaires



Un parchemin est offert par le lieutenant-colonel Delogne à l'adjudant-chef Motte, à l'occasion de sa retraite.



Le président de la section 1 Ch.A, l'adjudant-chef Motte, l'actuel porte-drapeau le 1<sup>er</sup> sergent-major Talbot, et l'ancien, l'adjudant pensionné Rouxhet.

trait d'union avec nos anciens commémorant plus spécialement les anniversaires de 1918.

Chaque compagnie a eu sa part.

La 1<sup>re</sup>, deux Chalfusas, elle a été choyée.

La 2<sup>e</sup>, un Chalfusas et récemment ses militaires du peloton Tradition que vous avez vu au Heysel.

La 3<sup>e</sup>, Buren et Nimègue. Souvenez-vous, la grosse charge du LECLERCQ, entouré par une équipe formidable de sous-officiers.

A la compagnie Sp, ses périodes intensives par pelotons et que dire de vous, ceux à l'EMS, qui souvent cueurez dans l'ombre, pense à nos chauffeurs qui roulent sans incidents graves, à nos mécaniciens qui bichonnent notre charroi, à nos administratifs qui font tourner la machine, à nos cuisiniers, à nos armuriers, à nos services spéciaux qui prêtent leurs bras et leur art pour agrémenter notre quartier, à tous nos spécialistes que chaque dans sa branche apporte son concours.

Chacun voyez-vous est nécessaire, plus que nécessaire pour que la maison fonctionne. Je vous dois à tous un grand merci et nul doute que St-Hubert est, en cette journée d'autonomie fier de vous tous.

Merci au cadre officiers et au cadre sous-officiers, vous qui êtes les piliers de notre beau Régiment et qui dans des conditions parfois difficiles vous devez sans compter au but commun, merci à vous les volontaires de carrière et vous tous, nos jeunes, qui répondez de tout cœur à l'appel du Bêret que vous portez dignement.

Nous avons eu à déplorer un décès, le 1<sup>er</sup> septembre nous avons perdu le soldat milicien CAPELLE de la compagnie EMS. Pensons à lui.

Cette journée de St-Hubert il importe que nous la vivions intensément en famille. Cette après-midi vous serez là pour défendre nos couleurs dans un match de football amical, ce soir à la messe nos mascottes seront bénies, vous y serez. Recevez fièrement les sonneurs de cor de St-Hubert qui viennent vous apporter du fond des Ardennes les appels de la forêt.

Il faut que cette journée soit une journée de famille et quand je dis famille je ne puis m'empêcher de penser à la Section 1 Ch. A. et notre Fraternelle. Vous en faites partie, 1.000 membres et plus se sont joints depuis au aux 3.000 anciens. Quelle force nous constituons et nous devons en être conscients. De grâce, n'abandonnez pas votre idéal, « Résiste et mords », notre devise vous l'ordonne, nous l'ordonne.

Le Drapeau de notre Fraternelle ; vous défileriez devant lui. Vous, les plus jeunes, gardez ce trait d'union qui est votre Fraternelle et plus tard lorsque, rentrés chez vous, vous recevrez son bulletin trimestriel, vous serez heureux de revivre et de connaître les nouvelles de vos anciens et de vos moins anciens Chasseurs Ardennais.

Une Fraternelle, voyez-vous, c'est cela, un groupe qui travaille en frères au même but. Souvenez-vous de son bal et de sa tombola au profit de moins heureux que nous et cela au début de cette année.

Avec quelle spontanéité vous avez répondu et je vous en félicite.

Déjà 1969 s'annonce. Ce bilan trop rapide de 1968 est riche. L'année prochaine, je suis sûr, mes amis, ne sera pas moins riche car c'est tous ensemble que nous la ferons aussi riche, sous la houlette de notre noble Drapeau pour qu'il flotte, bien haut, toujours plus haut.

Il est né Chasseur Ardennais, 34 ans de Bêret Vert.

Sa modestie en souffrirait si je vous disais en détails toute sa carrière, ses péripéties et ses grandes qualités. Qu'il me suffise de dire qu'il a conquis aux Chasseurs Ardennais tous les galons de sa carrière.

Il vous a aimés, il a aimé son Drapeau et son Régiment et si sa voix a ébranlé les murs de cette caserne, dans son cœur il vous a portés très haut. Tout à l'heure vous défilerez une dernière fois devant lui.

C'est dans ses yeux que vous regarderez. Il quitte son Bataillon, certes. Il nous reste à lui souhaiter une deuxième carrière, aussi longue et aussi heureuse que la première mais son dévouement est loin d'être terminé car il reste le Président de notre Section de Fraternelle et je veux lui dire que les portes du Bataillon lui sont toujours ouvertes et que nous espérons le voir longtemps présider aux destinées de la Section de la Fraternelle. Au nom du 1 Ch. A., en notre nom à tous, je désire lui remettre ce modeste parchemin, témoignage de reconnaissance de son Régiment tout entier. Il est sobre, porte le dessin de ses Drapeaux, le vert et le rouge de nos couleurs.

Merci, Adjudant-Chef.

Vint le tour de notre camarade Clément, l'Adjudant pensionné ROUXHET, ancien CSM de la Compagnie Etat-Major qui avait bien voulu quitter ROCHEFORT et les « abreuvoirs de la Sûre » pour venir fêter avec nous la St-Hubert.

Grâce à sa présence notre grande fête de famille fut rehaussée du côté Fraternelle. Le Colonel l'appela et lui remit, devant le Bataillon, le diplôme de porte-drapeau qui lui avait été décerné par Monsieur le Ministre de la Défense Nationale.

Clément avait été porte-drapeau pendant plus de 10 ans avant d'être pensionné. Malgré ses 62 ans, il est resté jeune de cœur et Chasseur Ardennais



Remise du diplôme d'honneur de porte-drapeau à l'adjudant pensionné Clément Rouxhet.



Au mess des sous-officiers à Spich, lors de la Saint-Hubert. On reconnaît notamment, de gauche à droite : le colonel Marlière, l'adjudant Rouxhet, Mme Goegebeur, l'adjudant-chef Motte, le colonel Remienne, le lieutenant-colonel Delogne, le président national et l'adjudant Leuris, cheville ouvrière de notre grande section 1 Ch. A.

avant tout. Merci pour ta charmante visite, Clément, ton retour parmi nous nous a rajeunis de quelques années et nous a permis de joindre l'utile à l'agréable.

Le parchemin remis à l'Adju-  
tant-Chef MOTTE est un chef-d'œuvre créé par le talent et les mains magiques de notre camarade GONAY.

Le Chef de Corps procéda ensuite à la reconnaissance du Major PETITJEAN qui avait été nommé le 26 septembre et à la remise de distinctions honorifiques.

Le Bataillon avec une « jeune » mascotte en tête... qui fit un peu des siennes et se fit même gâter à tel point qu'il fallut la... porter défilé devant le Chef de Corps qui avait à ses côtés notre Drapeau de la Section de Fraternelle, l'Adjudant-Chef MOTTE et l'Adjudant ROUXHET.

Le 1<sup>er</sup> Ch. A. passait une dernière fois devant son Adjudant de Corps.

L'après-midi sportive eut un beau succès malgré le temps un peu « frisquet ». Une rencontre amicale de football mettait en présence une sélection 1 Ch. A. et le Wachtbataillon de SIEBURG. Notre sélection fut... battue mais nos joueurs n'en ont pas démérité, ils ont très bien joué mais avaient à faire à très forte partie.

Après le 1<sup>er</sup> time une course relais inter-compagnies de 20 x 400 mètres fut brillamment remportée par les jeunes de la 1<sup>re</sup> compagnie.

Il était presque temps pour la messe solennisée qui avait lieu en la chapelle de SPICH à 17 heures. Y assistaient, notre sympathique commandant de Brigade, le Colonel BEM MARLIÈRE, ancien Ch. A. d'avant-guerre, le Colonel REMIÈNCE, ancien chef de Corps du 1 Ch. A. (1957-59) et Commandant Militaire de la Province de Luxembourg, le Colonel GÖEGEBEUR, également ancien Chef de Corps du 1 Ch. A. (1962-63), actuellement au SHAPE, notre Président National, Monsieur Albert HUBERT. Tous, malgré leurs lourdes charges, ont bien voulu être des nôtres pour rehausser de leur présence notre fête de St-Hubert.

Le Drapeau de la Section encadré par l'Adjudant-Chef MOTTE et l'Adjudant BOUCHE se trouvait dans le chœur. La chorale était en pleine forme et l'office religieuse était, comme l'an dernier, accompagné par les sonneurs de cor qui étaient venus spécialement de St-HUBERT.

A la fin de la messe du pain béni fut distribué et l'aumônier procéda à la bénédiction des mascottes.

Le Colonel REMIÈNCE et l'Adjudant-Chef MOTTE en présence du Lieutenant-Colonel DELOGNE, de notre Président National (Monsieur Albert HUBERT), du Commandant GOHY et de l'Adjudant LEURIS, vinrent après la messe et avant d'être mis à la retraite au

1<sup>er</sup> janvier, saluer une dernière fois le Drapeau du 1 Ch. A.

Ce n'est pas sans une émotion profonde et poignante que nous vîmes le Colonel REMIÈNCE et l'Adjudant-Chef MOTTE, après un pieux baiser, quitter « leur Drapeau » sous les plis duquel ils ont servi pendant de longues années.

Le 1 Ch. A. et la Fraternelle toute entière savent ce qu'ils doivent au Colonel REMIÈNCE car, en toutes circonstances et dans tous les domaines, il a toujours répondu « présent ».

Le Colonel REMIÈNCE est un chef aimé, estimé et admiré de tous les Chasseurs Ardennais que nous ne saurions assez remercier pour les innombrables services rendus pour la cause des Bêrets Verts. Nous ne pouvons lui souhaiter qu'une longue et heureuse retraite mais espérons, vu qu'il sera déchargé de ses lourdes charges, le voir beaucoup plus souvent au 1 Ch. A.

Au souper, les sonneurs de cor se rendirent dans les mess et réfectoire où ils obtinrent un succès formidable.



Si petit, déjà tête dure de fameux sanglier, mais qui a pris part comme un grand au défilé de la Saint-Hubert.



L'équipe de football du 1 Ch. A qui a joué contre le Wachtbataillon à la Saint-Hubert.

## LA VIE AU 1 CH. A.

### BILAN

L'année sociale, qui s'est terminée le 31 octobre, nous a apporté un bilan plus que positif puisque nous avons frôlé les 1.200 membres.

Mis à part le 1<sup>er</sup> Sergent LEBACQ, les quatre autres délégués des compagnies ont été remplacés pour cause de mutation. Ces derniers n'ont pas encore les rênes bien en mains vu qu'ils sont en période de rodage. Attention un peu, je crois qu'ils s'approprient à donner de solides coups de... boutoirs et j'en connais qui voudraient damer le pion au maître es-recrutement de l'EMS!

Mention spéciale au 1<sup>er</sup> Sergent LEBACQ qui, à lui seul, a recruté 224 membres parmi les 1.179 de la Section. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, il en a déjà ajouté 31 à son effectif dont deux membres protecteurs.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à ce champion du recrutement.

Bravo Fernand, tu es le meilleur recruteur de la Section 1 Ch. A. et peut-être aussi de toute la Fraternelle.

Quelques chiffres :  
Cie EMS : 224 ; Cie Sp : 153 ; 1 Cie : 141 ; 2 Cie : 207 ; 3 Cie : 175 ; Anciens du 1 Ch. A. démobilisés et passés à une autre unité : 279.

Il est à remarquer que ces chiffres mentionnent les membres recrutés au sein des compagnies. Les démobilisés passeront dans la dernière colonne.

L'exercice 1968/69 (commencé pour nous le 1<sup>er</sup> novembre) s'annonce merveilleusement prometteur puisque plus de 700 membres sont en règle de cotisation jusqu'au 31 octobre 1969. Et nous ne sommes que le 1<sup>er</sup> décembre.

D'après l'horoscope du SERPENTAIRES (N.d.l.r. : Rectification de la coquille du dernier bulletin : La huppe qu'il porte sur la tête lui a aussi valu le nom de « SECRETAIRE ») l'effectif de notre section pourrait s'élever au-delà de 1.000 membres pour fin 1969.

Je fais un pressant appel aux retardataires pour qu'ils se mettent en règle de cotisation au plus tôt.

Notre section, qui ne recule devant aucun sacrifice, fait un gros effort en faisant parvenir le bulletin à ceux qui n'ont pas encore payé leur quote-part.

Ce sera le dernier pour ceux qui nous quitteraient volontairement et ce serait vraiment dommage d'abandonner notre grande famille alors qu'elle est si bien lancée.

C'est avec le plus vif regret que je me verrais contraint et forcé d'enlever leur carte du fichier.

**MISE EN FONCTION**  
L'Adjudant René DOYEN a été mis en fonction d'Adjudant de Corps à la date du 1<sup>er</sup> novembre.

Nous lui présentons nos plus vives félicitations et lui souhaitons plein succès.

**NOMINATIONS**  
Ont été nommés au grade de Major. Le Commandant PETITJEAN.

Le Commandant BEM MAGON de l'EM/7 Bde (membre de notre Section). Le sous-lieutenant milicien CORBISSIER a été nommé sous-lieutenant de réserve.

Les 1<sup>er</sup> sergents ANTOINE et de BARSE ont été nommés 1<sup>er</sup> sergent-major.

Les sergents ANCIAUX, LEBACQ et MARC ont été nommés 1<sup>er</sup> sergent. Les sergents commissionnés LIMBOURG et SCAZZI ont été nommés sergent.

Ont été nommés au grade de Caporal : REMY, MAJERUS, VAN DEN BORRE, SENECHAL, VIGNERON, DEWOLF, PHILIPPE, MATHELOT, PARTAGE, SZTERNBERG, MENGAL, NIBUS, MARCHAL, VANDENABEELE, LACROIX, AUTHUYS, CORMAN, DAGNELLE.

**COMMISSIONNEMENTS**  
Au grade de caporal : BYLOOS, DELFORGE, BUYSSE, BERNAERTS, PENNETREAU, WAERNIERS, FLORENS, VERGNON (tous de la 2<sup>e</sup> compagnie).

Nous adressons aux nommés et aux commissionnés nos chaleureuses félicitations.

**CONCOURS DE QUALIFICATION AU GRADE D'ADJUDANT-CHEF**

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons appris la réussite complète des Adjudants BASTIN et TAFNIEZ. Le 26 décembre ils seront Adjudant-Chef.

Nous les félicitons vivement pour les magnifiques résultats obtenus.

**MARIAGE**

Le sous-Lieutenant CASIN a contracté mariage avec Mademoiselle Marie-Louise JABE le 14 septembre.

Jean DACO avec Mademoiselle Guilaïne ANCIEN le 28 septembre et Francis BIVER avec Mademoiselle Marie-Thérèse HINCK le 14 décembre.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

**UNE BONNE NOTE** (Echos de la Démob de septembre).

Contrôle des démobilisés du 28 septembre 1968.

Ci-après copie d'une note du 1 (BE) Corps :

Les rapports établis à la suite du contrôle des démobilisés du 28 sept. 1968 effectué par la Police Militaire montrent que la discipline générale fut très bonne.

A Liège, les démobilisés du 1 Ch. A. se sont signalés tout particulièrement par un comportement et une tenue impeccables.

(sés) Le Commandant du 1<sup>er</sup> Corps  
PO  
BREX  
Colonel BEM  
Chef d'Etat-Major 1<sup>er</sup> Corps

Je suis heureux de joindre mes félicitations à celle du Commandant du 1<sup>er</sup> Corps.

(sés) Van EYNDE  
Général-Major  
Comd. 1<sup>er</sup> Div.

C'est avec le plus grand plaisir que je joins mes félicitations à celles du Commandant du 1<sup>er</sup> Corps et du Commandant de la 1<sup>re</sup> Div.

(sés) MARLIÈRE  
Colonel BEM  
Comd. 7 Bde Inf.

Tous nos chefs hiérarchiques ont manifesté leur satisfaction à l'égard de notre Bataillon sous cet aspect particulier.

A leurs félicitations je joins les miennes et compte que les futurs démobilisés soient du même genre.

DELOGNE  
Lt-Col.  
Comd

### DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La Décoration Militaire de 1<sup>re</sup> classe au 1<sup>er</sup> sergent MOHIMONT.

La Décoration de 2<sup>e</sup> classe aux 1<sup>er</sup> sergents HOTTART, WEIDENBACH et YANCENNE ; au sergent LELOIR ; aux caporaux FONTAINE, KOPETHZ et TAHIR.

Avec toutes nos félicitations.

### ENCORE DES PENSIONNES

Au 1<sup>er</sup> janvier : le Commandant FELON, ancien du 1 Ch. A. ; l'Adjudant LAMBERT.

### MEMBRES PROTECTEURS ET SOUTIEN

L'Adjudant REUL, Président du Club Sportif Ardennais.

Mademoiselle Daniëlle LEURIS. Monsieur LABAR, assistant social et bourgmestre de CHASSEPIERRE.

Monsieur Jean-Pierre SCHANOFF. Monsieur LARDINOIS.

Mademoiselle Maggy DONY, cantinière au 1 Ch. A.

Mademoiselle Georgette BURMECHA, cantinière au 1 Ch. A.

### ENCORE DES D. H.

La VIERDAAGSE KRUIS de la Marche de NIMEGUE a été décernée :

S.-Lt de MEESTER DE HEINDONCK, S.-Lt CORBISSIER, 1<sup>er</sup> sergent SARLETTE, sgt PIROT, cpl LACROIX, VANDENABEELE, SZTENBERG, sgt BOONE, COENEN, CADIAT, DEBOOS, DEWIT, DETHEUX, DEPAOLI, HAUDESTAINE, HERMAN, HOUX, LEONARD, LONGDOT, MARQUET, MAES, PONCELET, SIMON, WILMOTTE, CARLIER.

Nous les félicitons vivement, et pour la Distinction honorifique et pour avoir défendu les couleurs du bataillon à NIMEGUE.

### TENUES DE TRADITION

Clément ROUXHET nous a offert sa paire de guêtres qu'il conservait jalousement depuis 1940.

Un grand merci, Clément.

### EXTRAIT

d'une lettre prise au hasard :

« A l'occasion des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice, je prie tous les Chasseurs Ardennais et en particulier ceux de la 2<sup>e</sup> Cie de trouver ici l'expression de mon cordial souvenir ».

« Un ancien de la 2<sup>e</sup> »







# Des journalistes allemands ont rendu visite au 1er Chasseurs Ardennais...

(Suite et fin)

La presse allemande a rendu visite récemment au 1er Bataillon de Chasseurs Ardennais. Nous avons reçu la traduction en langue française des articles publiés dans le « SIEGKREISRUNDSCHAU » des 11, 13, 14, et 16 novembre 1967. L'auteur, M. Eduard Lauterbach, a bien voulu en autoriser la reproduction dans notre bulletin. Nous donnons ci-dessous la fin du reportage commencé dans nos nos 72, 73 et 74.

Nous nous précipitons à présent dans un chemin qui conduit dans une partie boisée. Le feuillage fané est malicieusement glissant, il faut infernalement faire attention. Le chemin débouche sur une large route où les bandes blanches se détachent légèrement de l'asphalte. Dieu merci, la pluie a cessé, le ciel est maintenant clair. Une courte halte — on remerciait secrètement le chef de groupe. Mais le 1er Sergent Alvoet jette un rapide coup d'œil sur la carte. Il s'élança plus en avant passant devant une auberge au-delà d'un pont. Encore un coup d'œil à la carte. La direction est exacte. Les Chasseurs s'avancent prodigieusement avec une telle assurance dans la région inconnue. Le groupe converge, immédiatement après le pont, dans un chemin forestier. On entend la Naaf murmurer beaucoup plus bas. Le chemin est à peu près impraticable. De fortes ondées l'ont transformé en bourbier. Le pied glisse dans un trou d'eau. L'allure est tellement frénétique que l'on ne saurait choisir l'endroit où piétiner. Le journaliste pousse un léger juron, ses chaussures et chaussettes sont complètement percées. On lui offre une paire de bottines flambantes neuves mais il est effrayé par leurs poids. Le chemin est brusquement interrompu. Le chef de section n'hésite pas longtemps. « Allez... en avant! » et déjà il disparaît dans les buissons. Les journalistes, sceptiques, le suivent. Mon Dieu, ce n'est plus du tout un sentier! Le Chasseur se fie à la carte et à l'instinct.

## QUINZE KILOMETRES EN DEUX HEURES A TRAVERS FOURRES ET BUISSONS Exigence maximale pour les troupes d'élite belges

Nous nous trouvions par un matin gris devant les blocs de la caserne des Chasseurs Ardennais à Spich et nous les avons vus « au saut du lit ». Nous avons participé à l'instruction du combat rapproché et avons vécu avec eux une dure patrouille. Le soir nous avons fait une marche d'orientation de nuit avec la troupe. Ce fut une course tout-terrain. Nous avons terminé la dernière série au moment où le groupe pénétrait dans les fourrés obscurs sans chemin ni sentier.

Le chef de groupe grimpe une pente escarpée. Le terrain couvert d'aiguilles est glissant comme de la cire. Les épicias grands et noirs forment un mur impénétrable. On doit écarter les branches ou s'y glisser en rampant par en dessous à l'aide des mains et des pieds. Dans la

faible clarté de la lampe de poche on ne peut distinguer que les pieds de celui qui précède. Ce bois ne se terminera-t-il donc jamais? Enfin!

Devant nous on distingue la silhouette d'une maison claire dont le pignon contient des poutres. Le chef de groupe envoie un éclaireur. C'est le point de contrôle n° 1. Le parcours est donc correct bien qu'il nous ait semblé que le sous-officier avait eu de la chance en adoptant le parcours difficile.

On descend de nouveau dans le bois par un chemin dangereusement glissant et bloqué par des éboulis. Nous retombons soudain sur la même route où il y a un pont et une auberge. Mais il n'y a pas d'erreur. L'itinéraire est tel.

Le groupe suit un instant la route. Un autre groupe croise notre chemin et se met en chasse. Le sous-officier dirige ses pas vers un bois d'essences variées. En cours de route il regarde la carte tenue par un camarade. On aperçoit un pont étroit, on le traverse. Le chef a alors une hésitation. C'est peut-être le seul, considère-t-il, mais le groupe doit rester à gauche de la Naaf.

La route remonte. Nous la quittons dans une courbe à gauche. Notre course nous mène droit, à travers une pinède, à un talus escarpé au-dessus duquel se trouve une clôture. On la passe en rampant. Une deuxième clôture de barbelés. Le groupe grimpe par au-dessus. Courte halte pour s'orienter. Les journalistes halètent, les vêtements sont percés de transpiration.

Les pieds sensiblement aussi lourds que du plomb menacent de ne plus vouloir leur rendre aucun service mais le groupe continue à se hâter. On traverse un champs de betteraves au-delà de deux clôtures de barbelés. Une ferme solitaire. Le chien aboie furieusement dans la perturbation de la nuit calme. En passant, nous jetons un regard dans le salon. La famille regarde paisiblement la TV. Nous franchissons le deuxième point de contrôle.

Le 1er Sergent Alvoet n'est pas content. Le groupe a perdu dix minutes à cause des journalistes. Les journalistes se détachent du groupe et forment une seule équipe avec le Lieutenant Segers. A allure modérée nous empruntons un sentier boueux en direction de Deesem. Il débouche dans un pré où l'herbe haute et mouillée arrive jusqu'aux genoux. Soudain clapote un ruisseau que nous fran-

chissons d'un grand saut. Nous traversons un ravin et grimpons dans un chemin forestier. Une voiture passe dans le lointain, il doit y avoir une route. Il y a là un champ gigantesque. Un vent glacé souffle sur la hauteur. Ce qui n'est pas tout à fait recommandé pour un corps en transpiration.

On arrive finalement à un croisement de routes. Deux poteaux indicateurs. A mi-droite vers Deesem, à droite vers Breidt. Nous nous décidons pour le chemin le plus court. De Breidt il y a encore 6 km pour arriver au point de rassemblement qui se trouve à « Franzhäuschen ». Nous y arrivons presque en même temps qu'un autre groupe. Il est 22 h 50. Six groupes sont entretiens arrivés. Le parking sur la B56 entre Siegburg et Pohlhausen est transformé en bivouac. Les marcheurs y trouvent une halte pour se reposer. Du riz et du café chauds sont servis dans les gamelles. Quelques Chasseurs du premier groupe, qui ont parcouru les 15 km en deux heures, piquent un petit roupillon dans un camion. Les autres Chasseurs se réchauffent auprès d'un feu de campagne alimenté par des branches mortes et du diesel. Il manque encore deux groupes.

Aussi longtemps que les deux des cinq groupes manqueront les autres ne pourront pas se remettre en marche. Quelques secondes avant minuit apparaît le groupe suivant. Les soldats n'ont pas bel air mais il n'y a aucune trace d'épuisement. La plus dure étape est encore à faire: 20 km jusque Spich. Pour le reste du parcours on emporte les mortiers et les mitrailleuses. Et ce après la dixième heure de dur labeur.

Les journalistes respirent quand ils embarquent dans une jeep sous les sourires narquois des soldats... Quinze minutes après minuit le 1er Sergent Alvoet met en marche avec le troisième peloton.

Deux minutes après deux heures les Chasseurs franchissent la grille de la caserne. A 3 h 20 le dernier groupe au complet a rejoint le quartier.

Réveils une heure plus tard de l'habitude. A 7 heures!

**Conclusions des observations de notre visite au Bataillon des Chasseurs Ardennais :**

- On impose aux soldats l'exigence maximale;
- Le service militaire d'un an est utilisé d'une façon optimale;
- Le moral et l'esprit de la troupe sont bons;
- Des relations excellentes règnent entre les officiers, les sous-officiers et la troupe;
- Le niveau d'instruction est remarquable, ce qui permet de conclure à une grande force combattante de l'unité.

## PUBLICITÉ ET... SOUTIEN

Lire notre bulletin, c'est fort bien; contribuer à affermir sa périodicité et ses assises, et à l'améliorer, est beaucoup mieux. Pour ce faire, deux opportunités :

- 1) lui confier votre publicité ou lui apporter des annonces que vous obtiendrez parmi vos relations;
- 2) verser une contribution à son fonds de soutien, CCP 21.33.93 « Le Chasseur Ardennais » Bruxelles 8.

Voici notre tarif de publicité que nous avons réadapté en fonction de l'augmentation des coûts des travaux d'imprimerie et de l'accroissement considérable de notre tirage.

— 1 page . . . . .	2.000 F
— 1/2 page . . . . .	1.250 F
— 1/4 page . . . . .	750 F
— 1/8 page . . . . .	450 F
— 1/16 page . . . . .	300 F

## Le calendrier de l'ONIG

Le calendrier de l'Œuvre nationale des Invalides de la Guerre pour l'année 1969 (format 22 x 32) vient de sortir de presse. La page de garde reproduit un portrait de Sa Majesté le Roi en nouvel uniforme de gala. Ses douze feuillets mensuels offrent un éventail d'une riche diversité de l'œuvre, si variée, du baron Paulus de Châtelet, l'un des plus grands coloristes de la stature belge contemporaine. Au verso de ces pages, l'on trouve tous les renseignements sur le fonctionnement des divers services de l'ONIG : service des soins médicaux, service social, office de crédit, service des homes et placements, etc... Utiles pour les ressortissants de l'Œuvre, ces renseignements peuvent être également pour tous ceux qui sont en relation avec l'ONIG, tels les médecins, pharmaciens, notaires, directeurs d'institutions de soins, membres des professions paramédicales.

On peut obtenir ce calendrier en versant la somme de 40 F au CCP 1540.38 de l'ONIG - Action Sociale - à Bruxelles 5.

## Disques de marches militaires

Sont actuellement disponibles deux disques des marches des unités d'Infanterie, Paracommandos et Police militaire :

## NOTRE INSIGNE

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm.

Chaque format est disponible en trois versions :

- patins ordinaires;
- patins à vis;
- patins américains.

Prix de vente au détail: 15 F l'exemplaire.

S'adresser à sa section.



## Recrutement de volontaires pour les Forces armées

Les Forces armées recrutent actuellement des volontaires destinés principalement aux unités opérationnelles de la Force d'intervention et de la Force navale.

Les intéressés peuvent introduire leurs demandes comme suit :

- les miliciens sous les armes : auprès de leur commandant d'unité;
- les civils, candidats volontaires : au Centre de Recrutement et de Sélection, Caserne du Petit Château, boulevard du 9ème de Ligne, à Brux. 1.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service de l'Information du Ministère de la Défense Nationale, section Infosermi, 90, rue du Midi, Bruxelles 1. (Tél. 02/13.31.22 - 13.31.99).

## TENUES DE TRADITION

### Avis aux... collectionneurs

Désireux de reconstituer quelques tenues d'époque, le 1er Régiment de Chasseurs Ardennais fait appel aux anciens Chasseurs Ardennais qui posséderaient encore, de 1940 ou avant, des pièces d'équipement ou d'armement Chasseurs Ardennais (besace, équipement de vélo, vélo, armes, guêtres ou guêtres en cuir, ceinturons, cartouchières ou des pièces constitutives).

Un tour au grenier ferait l'affaire!...

D'avance le 1 Ch. A. remercie ceux qui voudraient lui céder ces pièces d'un souvenir peut-être précieux.

1 Ch. A. - BPS 14 - FBA.

Fabrication de tous

**MOBILIERS métalliques**

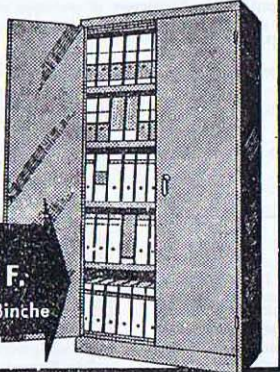
DE BUREAU et DE CUISINE

STANDARD et "sur mesure"

★ TOLES  
BLANCHES  
DE 1<sup>re</sup> QUALITE

★ EMAILLÉES  
AU FOUR

De l'usine au client  
sans intermédiaire !



~~3.250 F.~~

**2.450 F.**

Prix départ usine Binche

**ACCOGIL**

S.P.R.L. Tél. : 12.39.61-62  
13, rue Guimard, Brux. 4

★

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

## Imprimerie et Publicité du Marais

Société Anonyme

169, RUE DE FLANDRE, BRUXELLES 1

Tél. : 18.68.00 (4 lignes) - 18.15.38 - 18.09.42



TOUTES IMPRESSIONS

TOUTES EDITIONS

TOUTES PUBLICITES

Editeurs-propriétaires des Revues

JEUX ET JOUETS — TRAVAUX

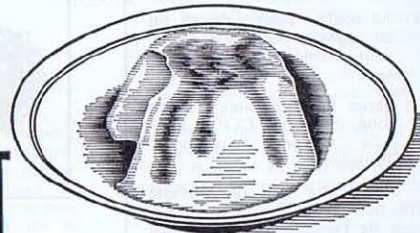
EMBALLAGES D'AUJOURD'HUI

CADEAUX ET OBJETS D'ART

Editeur responsable : Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Imprimerie et Publicité du Marais — Administrateur-Directeur : E. GILLI — 169, rue de Flandre, Bruxelles 1

**Flan** *SUCRÉ-GESUIKERD*



GOÛT VANILLE SMAAK

**Imperial**  
2 DOSES